

Un Château pour l'intérêt général

À Meudon, pendant longtemps, le Château de Bussières a accueilli des enfants victimes de maltraitances familiales; structure qui était sous contrat avec l'Éducation nationale. Devenu propriété du département, le Conseil Général du 92 l'a fermé en 2009 et prononcé la désaffectation de l'usage scolaire. Son gymnase a été mis à la vente par le département et la ville a décidé de l'acquérir. Nous avons voté pour car cela permettra aux enfants de Maritain-Renan et de la Source d'en bénéficier. Mais nous avons aussi demandé une réflexion approfondie sur le devenir du Château et de ses dépendances afin d'éviter tout risque de vente à la découpe et pour promouvoir une destination globale conforme à l'intérêt général.

Pourquoi le conseil général des Hauts-de-Seine veut-il se séparer du Château de Bussières? Cette magnifique propriété permettrait de répondre à de nombreux besoins dans des conditions rares. Ainsi, le conseil général a besoin de structure d'accueil pour des femmes victimes de violences domestiques ou de résidences étudiantes.

La ville doit pouvoir peser sur le futur de l'ensemble du château de Bussières. Pouvons-nous nous intéresser au seul gymnase sans évoquer l'importante opportunité pour Meudon d'un tel ensemble immobilier de 12 bâtiments d'une surface utile de plus de 6 000m² sur 2 parcelles de terrain d'un total de plus de 15 000m²?

Ce domaine pourrait aussi être utile à nos aînés en le transformant en foyer-logements pour personnes âgées qui, tout en conservant une certaine indépendance au sein de leur appartement, pourraient bénéficier d'équipements ou de services collectifs. Ceci permettrait au passage de libérer quelques logements sociaux de 3 ou 4 pièces dans notre ville.

MEUDON OXYGENE et ses élus Marc Mossé, Bernard Jasserand, Philippe Caramelle

DERNIÈRE MINUTE: la majorité présidentielle de gauche majoritaire à Meudon pour les élections législatives!
